Amundi
ASSET MANAGEMENT

Questions & Réponses

Amundi Patrimoine

MAI 2016

SOMMAIRE

A qui s'adresse Amundi Patrimoine ? 3

Comment souscrire à des parts du fonds Amundi Patrimoine ? 4

Quel est l'objectif de gestion proposé ? 5

Pourquoi le fonds n'a-t-il pas atteint son objectif en 2015 ? 6

Quel dispositif spécifique est mis en place pour l'encadrement des risques ? 7

Pourquoi n'avez-vous pas en permanence des protections contre les baisses ? 8

Comment le fonds peut-il réagir aux événements de marché ? 9

Quelle a été la volatilité d'Amundi Patrimoine en 2015 ? 10

Ce placement est-il bloqué pendant 5 ans ? 11

Sur quels types d'actifs Amundi Patrimoine est-il investi ? 12

Quelle est la différence entre Amundi Patrimoine et Amundi Patrimoine PEA ? 13

Quelle fiscalité s'applique à Amundi Patrimoine ? 14

Y a-t-il une garantie du capital investi ? 15

Après une année 2015 contrastée, quelles seraient les perspectives de marchés pour 2016 ? 16

À QUI S'ADRESSE AMUNDI PATRIMOINE ?

Amundi Patrimoine s'adresse aux investisseurs particuliers recherchant :

- Un placement complémentaire des livrets d'épargne traditionnels et du support euro de certains contrats d'assurance vie, en contrepartie d'une prise de risque plus élevée.
- La recherche d'une performance durable, sur la durée de placement recommandée de 5 ans en contrepartie d'une prise de risque liée.
- Une diversification de leurs actifs financiers dans le cadre d'un compte-titres ou de certains contrats d'assurance vie multi supports (liste des contrats éligibles auprès de votre banque ou intermédiaire financier)*.
- Une gestion des investissements assurée par une équipe de gestion dédiée s'appuyant sur les expertises d'Amundi.

Amundi Patrimoine n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital

Le fonds présente des risques liés à différentes classes d'actifs : actions, taux, crédit, change …

* Pour investir dans le cadre du Plan d'Epargne en Actions, consulter le fonds Amundi Patrimoine PEA

COMMENT SOUSCRIRE À DES PARTS DU FONDS AMUNDI PATRIMOINE ?

Vous pouvez souscrire à des parts du fonds Amundi Patrimoine (part C) dans le cadre d'un compte-titres ou de certains contrats d'assurance vie :

- Auprès de votre banque ou de votre intermédiaire financier, sous réserve que ce dernier commercialise ce fonds. Vous pouvez utiliser le formulaire de contact de la page web d'Amundi Patrimoine pré-rempli pour solliciter facilement un rendez-vous auprès de votre conseiller bancaire en renseignant son email professionnel.
- Directement par Internet, via les services de Bourse en ligne (dans votre compte-titres), en indiquant le code ISIN FR0011199371.

Pour investir dans votre Plan d'Épargne en Actions

Découvrez **Amundi Patrimoine PEA**, pour la même philosophie de gestion adaptée au cadre fiscal du PEA ! Vous pouvez utiliser notre formulaire de contact pré-rempli de la page web d'Amundi Patrimoine pour solliciter un rendez-vous auprès de votre conseiller en renseignant son email.

Vous pouvez souscrire auprès de votre banque/intermédiaire financier, ou en saisissant directement le **code ISIN FR0011649029 (part C)** depuis les services de Bourse en ligne.

A NOTER
La performance du fonds Amundi Patrimoine PEA pourra varier significativement de celle du fonds Amundi Patrimoine - à la hausse comme à la baisse -, les stratégies d'investissement mises en œuvre différant pour s'adapter aux règles d'éligibilité au PEA.

QUEL EST L'OBJECTIF DE GESTION PROPOSÉ ?

L'objectif de gestion d'Amundi Patrimoine est de délivrer une performance annualisée nette de 5 % au-delà de l'EONIA capitalisé[1] sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum.

En effet, l'équipe de gestion recherche une performance durable et la moins exposée possible aux retournements des marchés financiers.

Toutefois, Amundi Patrimoine n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

- Pour suivre la performance du fonds, consultez le reporting en ligne.
- Pour prendre connaissance des risques, consultez le DICI.

1 EONIA (Euro OverNight Index Average) capitalisé : taux de référence du marché monétaire Euro au jour le jour. Après prise en compte des frais courants

POURQUOI LE FONDS N'A-T-IL PAS ATTEINT SON OBJECTIF EN 2015 ?

L'année 2015 a connu beaucoup d'évènements difficiles à anticiper : nous avons utilisé notre flexibilité pour saisir des opportunités sur certaines classes d'actifs, avec l'objectif de protéger le portefeuille, ou encore pour renforcer nos expositions à des moments qui nous paraissaient opportuns. La volatilité du fonds aura été préservée (volatilité annualisée de 4,31 %) mais notre biais défensif à certaines périodes nous a empêchés de saisir pleinement des rebonds :

- **Un premier trimestre** très favorable aux marchés des taux et des actions : Amundi Patrimoine, alors exposé à 50 % en actifs risqués*, a pu bénéficier de cette orientation favorable.
- **Au second trimestre**, la baisse concomitante des marchés actions et taux n'a pas permis à la diversification actions/taux de jouer son rôle d'amortisseur.
- **D'août à fin septembre** plusieurs éléments ont entraîné de fortes tensions sur les marchés : dévaluation de la devise chinoise, scandale Volkswagen, restructuration financière de la société minière Glencore… De plus, le statut quo de la Fed en septembre a amplifié les incertitudes des marchés créant un climat d'attentisme. Convaincus que les marchés financiers avaient réagi de façon exagérée face à ces incertitudes, nous avons décidé de conserver notre exposition en actifs risqués*.
- **Fin septembre**, en vue de tenter d'encadrer le niveau de risque du fonds, nous avons réduit le poids des actifs risqués, nous privant en partie du rebond des marchés actions début octobre.
- La volatilité du fonds aura été préservée (volatilité annualisée de 4,31 %) mais notre biais défensif à certaines périodes nous a empêché de profiter pleinement des rebonds. C'est pour cela que dès fin novembre, nous avons mis à profit les baisses des marchés pour renforcer notre exposition aux actifs risqués

* Actifs risqués : actions, obligations spéculatives haut rendement, obligations émergentes

QUEL DISPOSITIF SPÉCIFIQUE EST MIS EN PLACE POUR L'ENCADREMENT DES RISQUES ?

Afin d'éviter les zones d'investissement ou les actifs à visibilité réduite, l'équipe de gestion du fonds Amundi Patrimoine fait preuve d'une forte réactivité associée à un dispositif spécifique d'encadrement des risques.

- Objectif : mieux résister aux baisses des marchés et rechercher une performance durable.
- Les moyens : le risque global du portefeuille est calibré de façon cohérente avec le scénario de marché de la société de gestion.
  - Des revues de portefeuille sont faites périodiquement pour répondre à des indicateurs de risque afin d'ajuster les stratégies en cas de besoin (adapter le couple rendement/risque),
  - Le principe de précaution (baisse du niveau des actifs risqués*) est appliqué en périodes de marché incertaines.

⚠ Amundi Patrimoine n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

* Actifs risqués: actions, obligations spéculatives haut rendement, obligations émergentes

POURQUOI N'AVEZ-VOUS PAS EN PERMANENCE DES PROTECTIONS CONTRE LES BAISSES ?

Amundi Patrimoine est un fonds de conviction et non un fonds garanti ou présentant une protection du capital qui aurait un coût important en termes de performances.

- En revanche, l'allocation d'actifs, le poids des actifs risqués* en portefeuille et la présence d'actifs "refuge"** sont calibrés en intégrant les facteurs de risque. Nous pouvons également ajuster rapidement les positions du portefeuille quand nous entrons dans des phases d'incertitudes avec l'objectif de résister au mieux aux épisodes de baisse.

* Actifs risqués : actions, obligations spéculatives haut rendement, obligations émergentes

** Valeurs refuges : par exemple obligations d'État, devises, or, immobilier …

COMMENT LE FONDS PEUT-IL RÉAGIR AUX ÉVÉNEMENTS DE MARCHÉ ?

Amundi Patrimoine cherche à tirer parti des phases de hausses des marchés financiers et à résister en cas de retournement de tendance. Selon les contextes de marchés, le fonds va cependant réagir différemment.

- En cas de chute brutale des marchés, la flexibilité du fonds permet de couper ponctuellement et pour tout ou partie de l'exposition aux actifs risqués*. L'impact de la baisse des marchés sur le portefeuille du fonds est sensiblement atténuée mais si le rebond est rapide et de grande ampleur, le fonds ne pourra pas en bénéficier et le répercuter.
- En période de marché stable, le fonds bénéficie du rendement potentiel apporté par ses investissements en obligations (coupons) et en actions (dividendes).
- En cas de hausse des marchés, la construction du fonds avec un biais prudent peut le pénaliser par rapport aux fonds flexibles plus investis en actifs risqués* ou par rapport à la hausse des marchés

* Actifs risqués : actions, obligations spéculatives haut rendement, obligations émergentes

QUELLE A ÉTÉ LA VOLATILITÉ* D'AMUNDI PATRIMOINE EN 2015 ?

**La volatilité du fonds en 2015 a légèrement augmenté.
Elle est passée de 4,04 % en 2014 à 5,57 % en 2015.**

Cela s'explique d'une part,

- par l'augmentation du poids des actifs risqués dans notre portefeuille (actions, obligations spéculatives à haut rendement et obligations émergentes) qui est passé de 40 % à 58 %**

et d'autre part,

- par l'augmentation de la volatilité des marchés.

Malgré tout, la volatilité du fonds est restée faible.

* Volatilité : mesure l'amplitude de la variation de la valeur d'un actif pendant une période donnée.

** Information donnée à titre indicatif, ne préjuge pas de la composition future du portefeuille

CE PLACEMENT EST-IL BLOQUÉ PENDANT 5 ANS ?

NON,
vous pouvez revendre vos parts à tout moment.

- Toutefois, la durée minimum de placement recommandée est de 5 ans, le potentiel des marchés financiers s'appréciant généralement sur un horizon de moyen-long terme.
- La performance ne peut être jugée sur des périodes courtes et particulièrement volatiles, c'est pourquoi il n'est pas souhaitable de sortir avant la fin de la durée de placement recommandée.

SUR QUELS TYPES D'ACTIFS AMUNDI PATRIMOINE EST-IL INVESTI ?

La composition du fonds évolue en fonction des opportunités des marchés. En effet, le gérant d'Amundi Patrimoine cherche à détecter les sources de performance les plus porteuses du moment.
Dans ce but, il dispose d'un univers d'investissement extrêmement large et diversifié : actions européennes, japonaises, américaines ou des pays émergents, actions thématiques, obligations d'entreprises privées, spéculatives à haut rendement ou indexées sur l'inflation, devises...

- Amundi Patrimoine met en œuvre une gestion flexible et réactive, sans contrainte de gestion ou d'indice de référence. Ces spécificités sont nécessaires pour essayer de s'adapter au mieux aux différentes configurations de marchés.
- Pour suivre au plus près l'évolution du portefeuille, consultez la newsletter hebdomadaire "Amundi Patrimoine, L'Actu de la semaine" : la composition du portefeuille et les derniers choix de gestion y sont commentés.

Le fonds présente des risques liés aux différentes classes d'actifs sur lesquelles il est investi : actions, taux, crédit, change… Le fonds présente un risque de perte en capital.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE AMUNDI PATRIMOINE ET AMUNDI PATRIMOINE PEA ?

Les deux fonds sont gérés avec la même philosophie d'investissement : ils ont le même objectif de gestion et sont gérés avec la même flexibilité. La recherche d'une performance durable est ainsi commune aux deux fonds.

- En revanche, du fait de son investissement à 75 % minimum en actions européennes, Amundi Patrimoine PEA s'expose à certains marchés via des instruments dérivés.
- Le fait que les deux fonds aient recours à des instruments différents pour leur allocation peut générer des écarts de performance entre les deux fonds.

QUELLE FISCALITÉ S'APPLIQUE À AMUNDI PATRIMOINE ?

C'est la fiscalité correspondant à l'enveloppe de souscription :

- celle des valeurs mobilières dans le cadre du compte-titres
- celle de l'assurance vie dans le cadre d'un contrat d'assurance vie multi-supports (liste des contrats éligibles auprès de votre banque ou intermédiaire financier)

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour en savoir plus

Pour investir dans un Plan d'Épargne en Actions (PEA) :

Découvrez **Amundi Patrimoine PEA**, pour la même philosophie de gestion adaptée au cadre fiscal du PEA !

Important
La performance du fonds Amundi Patrimoine PEA pourra varier significativement de celle du fonds Amundi Patrimoine - à la hausse comme à la baisse -, les stratégies d'investissement mises en œuvre différant pour s'adapter aux règles d'éligibilité au PEA.

Y A-T-IL UNE GARANTIE DU CAPITAL INVESTI ?

NON,
pas de garantie du capital investi.

- Tel que mentionné dans la documentation juridique du fonds, Amundi Patrimoine ne présente pas de garantie du capital investi même si le fonds cherche à s'exposer le moins possible aux éventuels retournements des marchés financiers et à mettre en place un dispositif spécifique d'encadrement des risques.

APRÈS UNE ANNÉE 2015 CONTRASTÉE, QUELLES SERAIENT LES PERSPECTIVES DE MARCHÉS POUR 2016 ?

Après un excellent début d'année, 2015 a connu dès avril une succession d'événements économiques et géopolitiques difficilement prévisibles, dans un contexte de taux d'intérêts faibles et de marchés actions très volatils.

- En 2016, la croissance mondiale devrait néanmoins se maintenir à 3 %, dans la lignée des quatre dernières années. Plusieurs facteurs favorables expliqueraient cela :
  - L'économie chinoise devrait contrôler son ralentissement grâce au soutien des autorités, les prix des matières premières devraient se stabiliser, et la demande intérieure des pays développés devrait compenser la contraction du commerce mondial.
  - Aux États Unis, la demande des ménages resterait le principal soutien, grâce notamment à l'amélioration du marché du travail et du pouvoir d'achat et à la revalorisation de leur patrimoine immobilier.
  - En Europe, le cycle de reprise n'en est qu'à ses débuts et devrait bénéficier de la poursuite de la politique monétaire très accommodante (permettant entre autres de relancer le crédit bancaire aux entreprises et aux ménages) et de la baisse du coût des matières premières (qui améliore les marges des entreprises et donne du pouvoir d'achat aux ménages par exemple).
- Ainsi, l'amélioration des conditions économiques dans les pays développés, soutenue par l'action des Banques centrales, devrait être favorable aux actifs dits risqués*.
- Plus que jamais la recherche de rendement restera un axe majeur dans nos décisions d'investissement. Dans un contexte de taux historiquement bas, avec des matières premières qui cherchent à se stabiliser et des devises sous pression, les actions semblent rester une bonne opportunité.
- Dans ce contexte, nous avons renforcé nos positions en actions européennes durant les baisses du mois de décembre ce qui nous permet d'aborder 2016 avec une exposition aux actions de 44 %.

* Actifs risqués : actions, obligations spéculatives haut rendement, obligations émergentes

Information donnée à titre indicatif ; ne préjuge pas de la composition future du portefeuille. Les prévisions et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événement futurs.
Source : Amundi médiaplus 31/12/2015

Informations promotionnelles non contractuelles et communiquées uniquement à titre d'information, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une sollicitation de vente. Ce document n'a pas vocation à être diffusé auprès de, ou utilisé par, toute personne, investisseur qualifié ou non, d'un pays ou d'une juridiction dont les lois ou les règlements l'interdiraient et notamment les US Persons au sens du Securities Act de 1933 dont la définition est reprise dans le Prospectus des OPC décrits dans ce document.

Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) en vigueur y compris les rapports périodiques relatifs à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques et les principales caractéristiques. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. La valeur et les revenus d'un investissement dans le fonds sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse. En outre, les performances passées ne sont ni une assurance, ni un indicateur fiable des rendements futurs. La valeur d'un investissement est soumise aux fluctuations du marché, et peut donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi.

Toutes les prévisions, évaluations et analyses statistiques contenues dans le présent document sont fournies afin d'éclairer l'investisseur potentiel sur les sujets abordés. Ces prévisions, évaluations et analyses peuvent être fondées sur des estimations et des hypothèses subjectives et peuvent avoir été obtenues par application d'une méthodologie parmi d'autres, lesquelles peuvent aboutir à des résultats différents ; en conséquence, ces prévisions, évaluations et analyses ne doivent pas être regardée comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs. Il n'existe aucune garantie que les performances visées seront atteintes.

Amundi Asset Management n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi Asset Management ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base des informations contenues dans ce document. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties : bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Ces informations ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi Asset Management ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Amundi Asset Management, Société Anonyme au capital de 596 262 615 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - 437 574 452 RCS Paris - amundi.com

Conception et réalisation : Studio Graphique Amundi - Direction de la Communication - Mai 2016